

Animateur en accueil de loisirs, périscolaire et pause méridienne

Le Pays de Douarnenez, ça vous tente ? Ça tombe bien, on recrute !

Situé dans le département du Finistère, vous serez séduit par le Pays de Douarnenez, ses chemins de randonnées, ses plages, ses ports et ses célèbres festivals. Territoire de caractère, dynamique, où il fait bon vivre, vous trouverez sur place tous les équipements et les infrastructures indissociables de la vie quotidienne : des commerces et artisans locaux, des grandes enseignes, des écoles (maternelles, primaires, collèges et lycées), de complexes sportifs (stade aquatique, salle multisports, mur d'escalade, centre nautique, skate-park, terrains de tennis, ...), des aires de jeux adaptées et accessibles PMR, une Médiathèque, un Port-Musée, deux cinémas, et bien plus encore ! Contactez-nous, on vous en dira plus et on facilitera votre installation !

Métier : Animateur en accueil de loisirs, périscolaire et pause méridienne

Grade minimum : Adjoint d'animation

Grade maximum : Adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe

A défaut, un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans, puis CDI.

Type d'emploi : Emploi permanent

Temps de travail : Temps complet

Lieu de travail : Ville de Douarnenez

Poste à pourvoir le : 2 novembre 2026

Date de limite de candidature : 25 septembre 2026

Définition de la fonction :

Sous la direction du service Education vous encadrerez et animerez des enfants âgés de 3 à 12 ans sur les temps d'accueil de loisirs (mercredis et vacances) ainsi que sur les temps périscolaire (pause méridienne et garderie matin/soir).

Missions et Activités principales :

Animateur en Accueil de loisirs :

- Concevoir, mener et évaluer des projets d'animation à destination des enfants de 3 à 12 ans, chaque mercredi et une partie des vacances scolaires, dans le respect du projet pédagogique ;
- Intervenir auprès des publics en cas de nécessité pour toute action de médiation ;
- Assurer, par roulement, les services d'accueil en garderie matin (à partir de 7h30) ou soir (jusqu'à 19h00) ;
- Accueillir, informer les familles et pointer les enfants à leur arrivée ;
- Être force de proposition et participer activement aux réunions d'équipes ;
- Le cas échéant, assurer le remplacement de la direction sur certaines périodes.

Animateur en périscolaire et pause méridienne :

- Concevoir, mener et évaluer des projets d'animation à destination des enfants de 3 à 12 ans, chaque jour de classe sur les temps d'accueil périscolaire du matin (7h30/8h45), du soir (16h30/19h) et de pause méridienne (11h45 à 13h45), dans le respect du projet pédagogique ;
- Intervenir auprès des publics en cas de nécessité pour toute action de médiation ;
- Assurer la gestion des fournitures, dont les transmissions de commande, le rangement du matériel et la remise en ordre des salles occupées ;
- Communiquer régulièrement à son supérieur hiérarchique les projets, les actions en cours et les ajustements éventuels ;

- Créer du lien avec les professeurs afin de favoriser une cohérence éducative et une bonne communication ;
- Participer ponctuellement au service de restauration scolaire dans le cadre d'un remplacement : surveillance générale et accompagnement des enfants sur le temps du repas.

Missions et activités communes :

- Assurer une veille permanente sur la sécurité physique et affective des publics accueillis et transmettre toute information utile au bon déroulement de la journée en ALSH ou à l'école ;
- Signaler sans délai à son supérieur hiérarchique toute situation inquiétante relative aux publics accueillis ou à des situations extérieures ;
- Participer aux réunions de service et aux missions annexes en rapport avec les activités principales.

Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service public.

Relations fonctionnelles :

- Partenaires de l'accueil de loisirs et professeurs des écoles ;
- Familles et usagers ;
- Agents municipaux et communautaires.

Compétences requises :

Connaissances et expériences :

- Titulaire du BAFA (ou tout autre diplôme admis en équivalence) ;
- BAFD apprécié (ou tout autre diplôme admis en équivalence) ou volontaire pour une entrée en formation ;
- Permis B ;
- Très bonnes qualités d'encadrement des enfants de 3 à 12 ans ;
- Maîtrise des fondamentaux de la psychologie de l'enfant.

Qualités comportementales professionnelles :

- Vigilance constante sur la sécurité des publics et forte bienveillance ;
- Respect strict des consignes et des organisations collectives de travail (horaires, communication...) ;
- Patience – Discrétion – Sens des responsabilités et de l'intérêt général ;
- Aptitudes à travailler en équipe et en autonomie ;
- Esprit d'initiative et créativité.

Particularités du poste :

- Position debout et nombreuses postures physiques contraignantes (bruit et piétinement) ;
- Exposition quotidienne aux environnements extérieurs ;
- Travail fréquent aux vacances scolaires (dont 1 mois l'été) et amplitude horaire importante sur les mêmes périodes.

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Les candidats qui souhaitent se positionner doivent adresser leur candidature (lettre de motivations et CV) :

**A l'attention de Madame le Maire de la Ville de Douarnenez
Service des ressources Humaines
2 bis rue d'Estienne d'Orves - 29100 Douarnenez**

Contact : recrutement@douarnenez-communaute.fr / 02 98 74 46 84 – 02 98 74 46 20